

NOUVELLE SÉRIE — N° 16

13^e Année — 16 Aout 1908

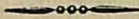


La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME



SOMMAIRE :

- G. DEHERME. *De l'Anarchie à l'Ordre.*
EDMOND THIAUDIÈRE . *Sur l'Établissement d'une Dictature.*
G. DEHERME. *Réponse à Edmond Thiaudière.*
PAR TOUS *Revue des Opinions, des Faits et des Idées.*
G. DEHERME. *Les Livres qui font penser.*

Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

MARCEL RIVIÈRE

30, Rue Jacob, 30 — (6^e Arrond.)

LA
Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

ABONNEMENT : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

*Adresser toutes les communications concernant
la Rédaction et l'Administration à*

M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est terminé sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.

Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Directeur : A. GALLOIS

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées

De l'Anarchie à l'Ordre

Avant que la Coopération des Idées eût repris sa publication régulière, M. Armand Praviel m'avait offert de collaborer, dans les termes qu'on va connaître, à la revue catholique et royaliste qu'il dirige, l'Ame latine. Je crois devoir reproduire les trois articles qui ont déjà paru. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je continue ma collaboration à l'Ame latine.

G. D.

On connaît assez les déboires qu'a subis M. Georges Deherme. Le fondateur des Universités populaires et de la *Coopération des Idées* a été exilé de son œuvre, trahi par ceux qu'il croyait ses amis. Aujourd'hui que sa revue ne paraît plus que d'une façon intermittente, il nous a semblé mauvais qu'une telle parole ne se fit plus entendre. Aussi, tout en laissant à M. Georges Deherme la liberté et la responsabilité de ses opinions, lui avons-nous offert la tribune de *l'Ame latine*.

Ceci ne change rien à nos divergences d'opinions, mais prouvera du moins que nous n'avons jamais voulu étouffer sous le silence les âmes honnêtes qui contiennent les germes d'une renaissance française, et que, d'un autre côté, fréquenter chez nous ne saurait compromettre personne, gêner aucune conviction, blesser aucune susceptibilité.

Nous espérons que M. Georges Deherme voudra bien nous continuer la précieuse collaboration qu'il inaugure aujourd'hui.

L'AME LATINE.

L'ANARCHIE PRÉSENTE

L'Ame latine m'offre une tribune. Je l'en remercie.

On s'étonnera sans doute qu'un positiviste parle librement chez des « calotins ». Rien de plus naturel pourtant. On n'est libre que par la discipline, on n'aime la liberté que dans la règle. Le positivisme et le catholicisme sont une discipline et une règle pour la pensée et la conduite. On peut s'entendre, on peut s'associer, puisque nous pouvons savoir dans quelle mesure et pour quelle fin.

Il fut un temps où je me scandalisais des procédés tyranniques de ceux qui se disent libres penseurs. J'ai reconnu depuis que ceux qui ne subordonnent point leurs raisons, leurs caprices et leurs mouvements à un statut social ou religieux ne sauraient penser, vouloir et agir vraiment. Et ainsi ils deviennent d'instinct, involontairement ou méchamment, les pires adversaires de toute discussion, de toute volonté, de toute action, et donc de la liberté comme il convient de l'entendre.

Au moment où j'écris ces lignes, j'ai devant moi l'admirable spectacle de la rade de Toulon, avec ses cuirassés, ses torpilleurs, ses steamers, ses bateaux de pêche et de plaisance, qui évoluent librement avec une apparente facilité. C'est qu'une discipline y préside, et d'autant plus ferme qu'il y a plus de force en jeu. C'est aussi qu'une règle rigoureuse est appliquée à tous. Et c'est ce qui fait la liberté. Que des fous revendiquent la libre manœuvre, — cela viendra, — et il n'y aura plus de liberté pour l'ensemble. Chaque navire gênera les autres. Tout se heurtera. L'anarchie

suscitera la tyrannie générale réciproque. Il n'y aura plus qu'à rester en place et à se garer. Et c'est ce que des lois dites protectrices ne tarderont pas à imposer.

La société française en est à peu près là.



L'anarchie est profonde, en effet. Elle est dans les cœurs, elle est dans les esprits, elle est dans les institutions. Si les choses vont tout de même comme nous voyons qu'elles vont, c'est que les instincts, la logique, le mécanisme qui se sont formés, au cours des siècles de foi et d'ordre, par un lent travail d'organisation, ont encore assez de force pour proroger la vie du monstre.

Si toutes les absurdités et les aberrations s'expriment dans le total, ce serait d'une médiocre psychologie de ne pas reconnaître, même chez les individus les plus dissociés, si je puis dire, des sentiments organiques qui résistent encore à la dissociation complète.

Quoi de plus curieux, par exemple, que de voir un ministre, poussé au pouvoir au moyen de la plus abjecte démagogie, se faire le défenseur de la hiérarchie et de l'ordre ?

Imposture, pensera-t-on, — moins qu'on ne le pourrait croire,

Ainsi, tout dernièrement, j'écoutais le babillage philosophique d'une femme fort intelligente, qui a su mettre assez de logique dans son activité économique pour se créer une situation artistique enviable, mais non pas assez de direction dans ses affections pour se constituer un foyer heureux.

Les idées qu'elle exposait, comme sa vie gâchée sont bien représentatives de ce temps.

Elle parla d'abord de la femme. Et, naturellement, elle répéta toutes les billevesées courantes. « On doit faciliter à la femme « de s'émanciper » par le travail, parce qu'il en est qui ne sont pas mariées et qui n'ont pas de goût pour la prostitution ». — Or nous savons, précisément, que le travail des femmes les écarte du mariage et les pousse à la prostitution.

« Il était inique que les femmes mariées n'eussent pas la disposition de leur salaire. » — Attendons les effets de la nouvelle loi pour constater jusqu'à quel point cette mesure de justice contribuera à la désorganisation familiale.

« Quant au divorce, il doit être aussi large et aussi facile que possible, puisqu'il y en a qui souffrent du faible lien qui subsiste encore. » — Les faits eux-mêmes n'y peuvent donc rien, ou on les interprète suivant ses humeurs. N'ayant plus la vigueur morale de revenir à la vérité morale et religieuse du mariage indissoluble en principe, on est conduit à penser que c'est dans ce qui reste de règle qu'est le mal produit en réalité par le relâchement.

Inutile d'insister. On entend tous les jours ressasser ces sophismes, et les journaux ne se lassent pas de nous les servir en chroniques. Cela plaît. Cela semble juste. Cela est rationnel. On part d'un cas, d'un individu, d'une catégorie, sans plus se préoccuper des répercussions. On retourne ainsi, par l'abus de la pensée égotiste et anarchique, au chaos primitif, d'où la dure nécessité avait fait sortir nos sauvages ancêtres de l'âge de pierre.

Mais la conversation continua... On en vint à évoquer la multiplicité croissante des crimes... Ici, notre féministe modifia tout son point de vue.

« On n'est jamais assez sévère pour les brutes qui

tuent. S'ils sont des fous, tant pis. Il faut les supprimer comme des chiens enragés. La peine de mort est un exemple qui peut effrayer les autres. »

Voilà l'instinct social dans toute sa vigueur, — jusqu'à la férocité ! Comment cette dame pouvait-elle accorder cela avec l'imbécile individualisme précédent ? Voilà le mystère des cerveaux intoxiqués ! Ces deux modes coexistaient bien dans son esprit, et, certes, ce n'était pas sans retentir plus ou moins dans ses actions.

On l'eût bien scandalisée sans doute, si on lui avait dit que la violence impulsive d'un gorille attardé est moins nocive que la proclamation de certains « droits », et aussi que le sacrifice de l'individu est moindre de le maintenir dans une condition où il s'est placé lui-même que de lui trancher la tête.

*
* * *

Et tous les Français sont ainsi. Ils ne sont pas anarchistes intégralement, dans tous les cas et toujours, ils le sont chacun par quelque côté, dans certaines conjonctures, à leur moment. Le malheur est qu'au lieu que ce soient les lois qui contiennent ces accès d'hystérie, ce sont ces accès qui influencent le plus les Parlements dans le travail législatif.

Chacun de nous est contaminé, plus ou moins. Nous participons tous au désordre de quelque manière, soit intellectuellement, soit sentimentalement, soit pratiquement. Et il ne nous est pas toujours loisible de nous y refuser. Nous sommes entraînés par le courant. Il faut une grande force interne, la foi ou le caractère, rien que pour ne pas aller tout à fait à la dérive dans le tohu-bohu de l'épouvantable débâcle

morale et spirituelle dont mourra peut-être la civilisation occidentale.

Cette force, il la faut plus grande encore pour entreprendre d'agir socialement.

Un régime électoral que l'imbécillité métaphysique seule a pu concevoir, l'ignorance préparer, l'inconscience réaliser et que la trahison seule peut maintenir, un régime qui vit de corruptions et de lâchetés a mis toutes les puissances à la disposition de l'anarchie dispersive. Et d'abord celle, redoutable entre toutes pour les rhéteurs que sont devenus les Français, des mots.

Ainsi, ceux qui vont à toutes les régressions bestiales sont les « avancés », ceux qui détruisent tout ce que l'humanité a péniblement édifié sont des « réformistes » et les pires ennemis de toute socialité sont des « socialistes ». Il n'y a que les « anarchistes » pour être exactement ce qu'ils sont, et, peut-être, parce qu'ils le sont moins que les autres.

Comment faire entendre à une masse abêtie par ses instituteurs, ceux de l'école, ceux de la presse, ceux de la réunion et ceux des Parlements, que s'agiter n'est pas toujours avancer ; changer, acquérir ; par contre, que préserver le patrimoine commun n'est pas rétrograder et que préférer un passé glorieux à un présent honteux n'est pas nécessairement enrayer la possibilité d'un avenir meilleur ? Comment lui faire entendre que « le vrai progrès n'est que le développement de l'ordre » ?

Dans la sphère morale, la tâche est encore plus lourde. Comment obtenir de l'individu affolé par le mirage de ses « droits » qu'il se subordonne à l'ensemble, qu'il reconnaisse d'abord ses devoirs, qu'il rentre, en un mot, dans l'orbite de la centripète sociale ?

Si lourde qu'elle apparaisse, il faut pourtant assumer cette tâche pressante. Pour la jeunesse qui lève, si elle a la foi, ce lui sera aisé. Si elle ne l'a pas, son héroïsme sans espoir ne se pourra soutenir que par le caractère. Elle se grisera de l'amertume de Léopardi : « Agis sans espérer ».

L'œuvre de reconstitution est peut-être, désormais, impossible. Sans miracle, elle l'est certainement. Mais la jeunesse française aime les vastes propos. La terre de France fut toujours propice aux miracles.

L'enthousiasme est une fleur rare et magnifique qui ne vient que dans le champ de l'impossible.

Prenons confiance. Avec la jeunesse enthousiaste et généreuse, formons un cordon sanitaire infranchissable à tous les éléments de dissolution et de rétrogradation présociales, reconstituons la société française, saine, forte, prospère, humaine.

*
*
*

LA RÉACTION PROCHAINE

L'anarchie va provoquer la réaction. Mais ce remède héroïque ne laisse pas d'être dangereux.

Les partis gâtent tout. Cependant que les uns poursuivent le progrès dans l'anarchie, les autres ne tiennent tant à l'ordre que pour rétablir des privilèges désuets.

On sait comment il fut procédé toujours : chaque date est marquée de sang. Et ce qui suit, c'est la convulsion ou la torpeur. L'histoire se recommencera. Instruisons-nous donc à ses leçons d'hier, pour que notre action de demain ne soit pas vaine.

Présentement, dans l'incôhérence des institutions législatives qui dissolvent le sentiment social et de l'esprit sophistique, — manié par les pires instincts, — qui désagrège les institutions organiques, dans l'écroulement sinistre des états, dans l'ignoble déliquescence parlementaire, nous ne pouvons rien, — que nous préparer.

Il faut le savoir. Ce recueillement forcé ne sera pas inutile.



La crise de la société française ne se dénouera pas partiellement. Les partis n'y peuvent donc rien. Il faut une reconstitution de bloc. Entendons un traitement général, à fond et méthodique. Ce n'est pas l'affaire des rebouteurs de gauche, de centre ou de droite.

Ceci est acquis d'abord, d'expérience : nous ne serons pas avec les partis.

Si, dans l'anarchie présente, nous ne pouvons contenir nos jacobins, tâchons d'empêcher demain les partis rétrogrades — qui n'auront encore rien appris — de juguler toute liberté sous prétexte de police provisoire.

Dans la réaction prochaine, ce sera servir l'ordre que de veiller à ce qu'on ne le détourne pas de ses fins : le développement continu de la société française. C'est assez que nos maîtres francs-maçons aient exploité les meilleurs enthousiasmes des idées les plus généreuses pour le profit de leur secte, contre la France : nous ne laisserons nos directeurs futurs exercer les pouvoirs afférents à leurs fonctions que pour remplir celles-ci dignement, au service de tous, c'est-à-dire pour la France.

*
* *
*

On ne balayera la vermine parlementaire qu'avec l'aide du populaire.

Or, le peuple se méfie, non sans raison, de toute réaction. Il se souvient. Aussi, quelques préjugés l'égareront, que nous ne dissiperons pas sans une sincérité passionnée et un complet désintéressement de caste.

Proclamons-le donc : La réaction prochaine sera populaire, c'est-à-dire pour la justice et la liberté, — ou elle ne sera encore qu'un mouvement d'un jour, l'ultime sursaut d'agonie d'une civilisation exténuée.

La justice ? La liberté ? Des mots, des entités !... Oui, certes, dans leur sens abstrait ; mais qui représentent des aspirations légitimes, des forces sociales dans leur sens positif.

Disons mieux, pour les ergoteurs : plus de justice, plus de liberté, toute la justice, toutes les libertés possibles, — soit des rapports plus justes entre les citoyens, une plus grande puissance d'agir pour chacun.

*
* *
*

Qu'on ne se refuse à aucune possibilité de justice et de liberté. Qu'on ne gâche ni ne retienne aucune force. Ce n'est pas contre la société que l'individu, rallié et relié, est puissant. Aucune réforme n'est à repousser qui est vraiment organique.

Sans doute, nous renions décidément la République si elle ne peut être autre que ce qu'on l'a faite ; plus vigoureusement encore, nous rejetons le socia-

lisme, s'il est exprimé exactement par les doctrines insanes qui s'en réclament et les pauvres caractères qui en font profession ; mais l'avenir humain n'a pas que ces issues, et nous ne voulons renoncer à rien de ce qui peut être grand, lumineux et bon pour les hommes, nous ne voulons pas limiter, une fois pour toutes, la gloire humaine de s'élever et la joie vivante de s'épanouir.

*
* *

Ici, nos malentendus s'accusent.

Ne parlons pas des rétrogrades qui n'entendent faire aucune concession au siècle.

Il en est d'autres qui voient à quels abîmes nous glissons : ce sont des hommes sages, des libéraux honnêtes, qui s'efforcent même à comprendre l'équité nécessaire. Mais, parce que les démagogues se servent du peuple abruti par des idéologies qu'on ne lui a pas appris à critiquer, ces hommes très sages vont contre le peuple. C'est abandonner la nation, sur son épave fragile, aux requins de l'arrivisme rouge, à tout prix, qui vont se gorger de cette pâture de chair.

Voilà l'erreur léthifère ! Qui donc, au nom de l'ordre, précisément, enlèvera aux éléments de dissolution, aux parasites de la démocratie le mensonge de leur étiquette de progrès et le monopole de la popularité ?

*
* *

Vous, les libéraux, aux paroles onctueuses, aux gestes mesurés, qu'avez-vous fait pour éveiller et discipliner cette grande force sociale qui est dans le peuple ? Quand vous vous indignez, ce n'est pas contre

la concussion, la corruption ni la tyrannie, mais contre une réforme sociale.

On sait bien que la plupart de ces prétendues améliorations n'en sont pas et se retournent contre ceux pour qui on prétend les avoir faites ; mais vous ne le dites point. D'ailleurs, il en est qui promettent plus, qui constitueraient des expériences intéressantes, qui manifesteraient, à tout le moins, une bonne volonté de justice, et auxquelles vous resterez aussi opposés, systématiquement. On ne vous voit pas, en tout cas, proposer quelque autre réforme plus efficace. Vous ne sortez de votre indifférence dédaigneuse que lorsqu'il est question, sérieusement, de toucher aux coffres-forts.

Aussi, pour le peuple, le politicien flagorneur est l'ami, le défenseur, et vous, qui valez mieux, vous êtes les bourgeois aheurtés dans l'iniquité, les irréductibles adversaires. Avouez que vous ne faites rien là contre, et que vous êtes stupidement décidés à ne rien faire.

Que des travailleurs, dégoûtés de la démagogie, s'avisent de créer une œuvre sociale organique, coopérative, syndicat ou université populaire, — et cette œuvre, si elle est vraiment indépendante, ce qu'elle doit être, est assurée à l'avance de voir s'élever contre elle l'hostilité, sournoise ou franche, du politicien et du bourgeois, même de celui-ci plus encore que de celui-là.

Butés dans leur égoïsme de classe, les prétendus progressistes ne voient pas que l'anarchie, après avoir dissous les grandes forces du sentiment, de l'intelligence et du travail, s'en prendra à celles de l'argent...



Dans cette cacophonie de verbiages insensés et de cris peureux, qui donc va prononcer des mots de bon sens certifiés par des gestes de bonté ?

En face de tous les vieux partis, ne se disputant que la palme d'être le plus aveugle, le plus sot, le plus fou, le plus scélérat, qui donc va se dresser, sachant, voulant et pouvant ?

Quand la prochaine réaction nous libérera de la bande néfaste qui nous brime et nous pille, serons-nous prêts à reconstituer la société française, comme elle se peut reconstituer désormais, avec « l'amour pour principe, l'ordre pour base et le progrès pour but » ?...



VERS L'ORDRE

L'ordre est la base de tout progrès, et il n'y a d'ordre durable qu'avec l'amour pour principe.

Si la réaction prochaine l'oublie, elle ne fera qu'aggraver l'anarchie. Et c'est ce qu'il faut craindre, si l'ordre n'est encore que le prétexte qu'un parti opposera aux autres partis pour, à son tour, s'emparer de l'État et l'exploiter à son profit. J'entends pour satisfaire ses cupidités comme ses ambitions et ses haines.



Et ce ne sont pas des mots qui peuvent dissiper de telles méfiances. Il y faut des actes, — des actes qui

compromettent à fond ceux qui les osent, des actes dont tous nous pouvons reconnaître sûrement qu'ils veulent la liberté et la justice, — et non point en abstraction. Entendez donc des actes réels qui rayonnent de l'éternel et vivifiant amour social.

Par là, il ne s'agit point de mièvres philanthropies. L'hypocrisie philanthropique nous dégoûte, — même, surtout, quand elle affecte d'être intellectuelle et morale.

Elle avilit toujours ceux qu'elle prétend élever, et ce n'est pas pour forger le caractère de ceux qui en font profession. Non ! il ne s'agit pas de jouer avec la misère et l'ignorance, de prendre là pour donner ici, — parfois en reprenant plus en dessous : mais, gravement, de faire de l'ordre pour du progrès avec de l'amour.

*
* * *

— Mais comment ?

Tous les partis disent : laissez-nous participer à l'anarchie pour que nous traversions ce chaos. Quand nous serons l'État, nous assumerons d'établir l'ordre, — et celui que vous espérez, et aussi celui que réclament ceux dont les appétits s'opposent à la justice et à la liberté.

Répondons : il faut combattre l'anarchie dès maintenant ; il faut rompre résolument avec ceux qui la soutiennent, sous quelque aspect que ce soit, il faut manifester la volonté sincère de l'ordre, il faut, d'ores et déjà, faire l'apprentissage de l'activité organique qui élimine l'anarchie et qui fonde l'ordre positif.

On dira :

Il y a des obstacles. — C'est la gloire d'une action de les surmonter.

Il y a des impossibilités. — C'est l'impossible qui suscite les héroïsmes, et ce sont les héroïsmes qui répandent dans les foules l'ivresse sacrée, — l'enthousiasme, sans quoi rien de profondément social ne se fait.

Il y a un régime de dissolution, de corruption, de tyrannie qui écrase toute volonté sociale organisée, et qu'il faut renverser d'abord. — Pour le renverser, il faut de la force, et l'entraîner, et l'exalter. La force ? C'est par l'action positive qu'elle se crée, se concentre et se développe.



L'ordre social, nous ne pouvons le concevoir réalisé que sous la forme de nombreuses associations organisées, fédérées, confédérées, et non plus opprimées, mais favorisées par un chef d'État indépendant et responsable.

Eh bien ! les noyaux vivants de ces associations existent. C'est peu de chose, ce n'est rien : ce sont toutes les possibilités de la société française. Quand toutes les Furies de la destruction s'acharnaient à pulvériser les sinistres décombres laissés par la Révolution, simplement, obscurément, avec un génial bon sens, des prolétaires s'appliquaient à dégager les anciens fondements. Et, là-dessus, ils ont commencé de reconstruire. Ainsi, des mondes ont été créés par le travail silencieux des infiniment petits.

C'est là, dans ces pauvres associations, comprimées, persécutées, que les prolétaires, actuellement, développent leur énergie sociale, s'instruisent des nécessités de la discipline, apprennent à se subordonner ou à diriger, s'exercent à faire converger

leurs efforts, — bref, inaugurent une puissante socialité.

Les partis, dans l'opposition, leur ont toujours promis l'ordre, et toujours, au pouvoir, ils les ont déçus. Mais les belles phrases ne les piperont plus.

Désormais, c'est par des actes qu'il faut parler au peuple.

Quand on veut franchement l'ordre durable, avec ses conditions de liberté et de justice, on ne diffère point de le réaliser dans la mesure où on le peut, car cette mesure n'est pas une limite fixe, mais un point d'appui pour avancer encore. L'énergie qu'on y emploie n'est pas perdue, même si l'on échoue, car elle s'exalte de se dépenser. Ce sont les vaines agitations de la politique de parti qui énervent et dispersent ; c'est la paresse qui atrophie.

*
* *

Ces œuvres positives, où toutes les bonnes volontés sociales peuvent s'employer, ce sont, déjà, les mutualités, les associations de production, les coopératives de consommation, les syndicats. J'ajouterais : les universités populaires, si l'indifférence, la pusillanimité, la morgue de classe des « honnêtes gens » ne les avaient abandonnées, malgré tous mes appels, aux aventuriers et aux bas politiciens. Si l'on m'avait quelque peu aidé, il y aurait aujourd'hui une organisation de plus, c'est-à-dire un champ d'activité sociale de plus, un élément de moins pour l'anarchie. Cette œuvre, on pourrait la reprendre. Je sais que, de divers côtés, au faubourg Saint-Antoine et ailleurs, les prolétaires ont éprouvé les avertissements que je leur avais donnés. L'esprit politicien est puissant

pour dissoudre, il est incapable, je ne dis pas de créer, mais de maintenir. Que les jeunes gens de Paris qui ne manquent point d'enthousiasme et de générosité aillent faire un tour en ce moment — propice — au faubourg Saint-Antoine ; ils feront plus et mieux que de s'égosiller dans les meetings à crier : « A bas Clemenceau ! »

Je leur signalerai aussi, non pas les associations de production, qu'on a laissé passer toutes à la franc-maçonnerie, et qui ne vivent d'ailleurs, la plupart, qu'artificiellement de la protection de l'État ; mais les coopératives de consommation, dont beaucoup sont encore indépendantes, c'est-à-dire vivantes. Il y a l'Union coopérative, qui groupe 400 Sociétés et qui pourrait faire beaucoup pour ce mouvement d'organisation si elle avait les ressources indispensables.

Enfin, il y a les syndicats. Ils ne se laissent point pénétrer, et avec raison, mais ils ne peuvent empêcher qu'on les appuie et qu'on les instruisse...

*
* * *

Sans doute, de profonds politiques tourmentés de vastes projets, dont le moins absorbant n'est point celui d'être un jour ministres de l'anarchie, ne se peuvent astreindre à d'aussi piètres besognes pour d'aussi obscurs résultats. Aussi bien est-ce aux jeunes gens que je m'adresse.

Qu'ils ne se laissent point séduire par les résultats brillants et bruyants, immédiats, des agitations d'opposition. Ce ne sont pas ces résultats qui pénètrent et qui durent, mais d'approfondir son amour social, de rallier l'affection populaire et d'apprendre les conditions de l'ordre.

G. DEHERME.

Sur l'établissement d'une Dictature

23 juillet 1908.

MON CHER DEHERME,

Vous savez avec quelle sympathie je suis l'évolution de votre noble esprit, depuis plus de douze ans que nous nous connaissons, c'est-à-dire depuis la fondation de *la Coopération des Idées*, dont vous avez fait vraiment ce que vous vouliez en faire : une revue d'éducation sociale, et telle qu'il n'en existe pas d'autre, à ma connaissance. Dès le premier article que j'ai lu de vous (votre article programme), vous m'avez inspiré une estime particulière, que je n'avais peut-être jamais eue, à ce point, pour personne. Sur cette estime s'est vite greffée une amitié qui n'a fait que s'accroître, d'année en année, à mesure que je vous connaissais davantage et qui, selon toute vraisemblance, ne finira qu'avec ma vie, si elle ne se prolonge pas au-delà.

Il y a entre nous bien des façons de voir communes, qui naturellement nous rapprochent, et quelques façons de voir divergentes, qui pourtant ne nous éloignent pas trop l'un de l'autre, parce que nous apprécions réciproquement notre sincérité, notre amour du bien, notre absence de toutes convoitises personnelles.

Républicains tous les deux, par tendance et par réflexion, nous souffrons également de voir l'idéal de la République compromis jusqu'à l'avilissement, dans la pratique gouvernementale, et il nous semble à l'un et à l'autre que, si quelque changement radical

ne se produit pas, c'en sera bientôt fait, non seulement de la République, mais de la France.

Vous avez montré avec éloquence, dans votre numéro du 16 juin, que le parlementarisme, aggravé, comme vous le dites fort bien, du suffrage universel, est un virus qui circule dans les veines de la nation et lui sera mortel, s'il n'est expulsé. Je suis entièrement de votre avis, à cet égard.

Or, voilà que dans votre numéro du 16 juillet, vous proposez à la France, pour la guérir du parlementarisme et du suffrage universel... quoi ? — Une dictature. Et c'est là-dessus que je juge utile de m'expliquer avec vous.

Assurément nous ne pourrions sortir de l'affreux gâchis, où nous ont jetés les politiciens, que par une dictature qui, déjà devenue urgente, selon moi, vers 1896, eût pu s'établir alors beaucoup plus aisément qu'aujourd'hui et dans des conditions beaucoup meilleures.

Mais comment surgira le dictateur ? Quel sera-t-il ? Et la dictature sera-t-elle temporaire ou indéfinie ? — Ce sont trois questions à débattre.

Vous ne semblez pas vous être embarrassé de la première de ces trois questions, laquelle est néanmoins très embarrassante. Un dictateur ne pourra surgir, je le crains, ou plutôt j'en suis sûr, qu'ayant déjà l'armée à sa disposition et s'il y a encore en France, de nos jours, un certain nombre d'hommes qui joignent, à une intelligence supérieure des besoins de leur pays, une grande probité, et qui individuellement feraient d'excellents dictateurs, ces hommes ne sont point, hélas ! et ne seront probablement jamais à portée d'exercer la dictature.

Quant à la seconde question, vous déclarez que

vous accepteriez celui que les événements feraient surgir et vous citez des qualités et même des noms : « J'accepterais, dites-vous, un prince prétendant, un général d'aventures, voire Doumer, Déroulède, Millerand, Combes, Jaurès ou Clemenceau. N'étant pas d'un parti, je ne veux pas limiter les conditions de salut. »

Et si vous illimitez, au contraire, les conditions de perte, sans vous en douter !...

Pour mon compte, je crois qu'en fait de dictature, la qualité intrinsèque du dictateur est pour beaucoup, même pour tout, puisque lui-même est omnipotent, et il ne me serait nullement égal que tel ou tel des personnages que vous avez nommés exerçât la dictature.

Quant à la troisième question : la durée de la dictature, je la résoudrais aussi dans un autre sens que vous. Il me paraît matériellement impossible, et moralement non souhaitable, que cette durée soit indéfinie et que le premier dictateur d'occasion, qui se sera emparé du pouvoir, s'arroge le droit de désigner son successeur, lequel désignerait ensuite le sien, etc.

Mais il faudrait que la dictature subsistât au moins le temps nécessaire pour balayer les détritiques des anciens partis, et créer une opinion publique possédée du désir de métamorphoser absolument les conditions de l'exercice du pouvoir en France, sans qu'il puisse s'agir néanmoins de revenir à la monarchie qui a fait son temps chez nous.

En 1872, trois ans, par conséquent, avant cette déplorable constitution de 1875, qui nous régit encore aujourd'hui, j'ai indiqué, dans mon livre : *la Confédération française*, sur quelles bases devrait reposer un gouvernement républicain conforme à l'intérêt général et favorable à l'évolution du progrès.

Quelques-uns des fidèles lecteurs de *la Coopération des Idées* se remémorent peut-être le résumé que j'ai donné de ce livre dans vos numéros de septembre, octobre, novembre, décembre 1896, et janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet 1897, sous ce titre : *De la revision fondamentale de la constitution du 25 février 1875 par la substitution du principe fédératif au principe unitaire*, titre qui peut passer déjà pour un programme.

Je ne puis reprendre ici une thèse que j'ai soutenue deux fois, à vingt-quatre ans de distance, et d'ailleurs infructueusement, mais je crois néanmoins qu'en elle, et en elle seule, on pourrait trouver les éléments d'une bonne solution du problème gouvernemental, qu'il s'agit plus que jamais de résoudre, et que tant de malheureux essais ont laissé jusqu'ici insoluble, depuis la première grande chute de la monarchie française, en 1792, chute qui a été suivie de quatre autres en 1815, en 1830, en 1848 et en 1870.

Pour aujourd'hui je ne rappellerai de cette thèse que ce qui a trait au parlementarisme et au suffrage universel, sur lesquels vous avez ouvert une discussion.

Dans mon système qui comporte cinq groupes politiques concentriques : la commune, le canton, la région, la province et enfin la Confédération française, l'exercice du suffrage universel serait limité à la commune pour l'élection des membres de l'assemblée communale, après quoi il disparaîtrait entièrement et serait remplacé par ce que j'appelle *le suffrage délégatif ascensionnel* qui fonctionnerait ainsi : Chaque assemblée communale, ressortissant à un même canton déléguerait, proportionnellement à son importance numérique, plusieurs de ses membres à

l'assemblée cantonale ; il en serait de même des assemblées cantonales pour les assemblées régionales ; de même des assemblées régionales pour les assemblées provinciales ; de même de celles-ci pour l'assemblée fédérale, qui pourrait être réduite à un assez petit nombre de membres délibérant en vrais représentants, non plus de coterie locale, mais du peuple français, et seulement sur les intérêts les plus généraux que la nation tout entière aurait à sauvegarder, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

N'est-il pas clair que — par sa restriction à la commune, le suffrage universel — et par sa distribution entre les cinq groupes concentriques, le parlementarisme — perdraient l'un et l'autre tout le venin qui présentement empoisonne le sang de notre France ?

Le suffrage universel, ce pelé, ce galeux, d'où vient à peu près tout le mal, ne serait conservé que là seulement d'où ceux qui le maudissent le plus ne pourraient songer à l'évincer ; et quant au parlementarisme, à force d'être dilué dans ses attributions, il serait transformé, inoffensif, salubre même, et deviendrait plutôt ce qu'on pourrait appeler du *représentativisme*, si vous voulez bien me permettre ce néologisme, et du représentativisme actif et sérieux, duquel émergerait comme une fleur agissante, dans les divers groupes, le pouvoir exécutif correspondant.

Sans m'étendre davantage sur le fonctionnement de mon système, ce qui me mènerait trop loin, je dois dire ici, en terminant, pour calmer de justes appréhensions, que le statut fédéral, tout en laissant à chaque assemblée groupale la libre faculté de gérer les affaires de son groupe avec le pouvoir exécutif respectivement délégué par elle, maintiendrait très fermement la parfaite similitude des moyens d'action

gouvernementale entre tous les groupes concentriques enfermés dans le groupe supérieur, c'est-à-dire le groupe fédéral.

A vous toujours de cœur, mon cher Deherme.

EDMOND THIAUDIÈRE.

RÉPONSE A EDMOND THIAUDIÈRE

On imagine toujours une dictature de circonstances, pour punir les méchants, récompenser les bons, une façon de Croquemitaine. Il est donc naturel qu'on y répugne. Une dictature provisoire, c'est la toute-puissance d'un homme, sans l'indépendance, la continuité, la responsabilité, — le pire des régimes, certes.

Si, dans une société aussi complexe que la nôtre, pour déterminer un concours de mieux en mieux réglé avec une liberté de plus en plus large, il importe que le gouvernement réunisse dans un organe individuel le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, il n'importe pas moins que cette dictature soit indépendante par la perpétuité et une transmission normale qui découragent nettement et à jamais toute ambition discordante, toute intrigue et toute agitation politique ; qu'elle soit assurée de l'efficacité de son effort et prenne conscience de sa responsabilité morale par la continuité.

Ainsi, nous n'avons pas à disputer sur la personnalité du dictateur. Nous nous en tenons aux principes, qui apaisent. Nous savons que le plus mauvais des dictateurs sera toujours préférable au meilleur

des parlementaires. Il est dans un ordre, et lui-même il ne peut se désorbiter. C'est seulement quand il n'y a pas de responsabilité, ni d'indépendance, comme dans notre anarchie parlementaire, même quand elle suscite les dictatures éphémères d'un Combes ou d'un Clemenceau, que l'arbitraire et le caprice sans frein règnent avec l'incohérence. Pour avoir une idée de l'absurdité d'un tel système, il suffit de le transposer dans l'industrie. Avec des chefs d'industrie provisoires, ou élus au suffrage, que deviendraient l'industrie et le capital industriel ?

Toute liberté positive est une force qui se manifeste. Précisément, parce qu'il est extrêmement faible, le gouvernement parlementaire, même avec une dictature provisoire, ne peut supporter aucune liberté

Mais cela ne va pas sans gâchis. La compression de la force n'est pas de l'ordre. L'ordre social est vivant. Une société ne s'ordonne que par l'action.

La tragique leçon de ces derniers jours sera-t-elle encore mal entendue ?

L'agitation syndicaliste n'est qu'une déviation de l'action corporative. Ne pouvant s'organiser, le prolétariat s'insurge.

Les soldats et la prison ne sont que les expédients de l'anarchie parlementaire. Ne pouvant permettre, Clemenceau fusille.

« Énergumènes », « assassin » est bientôt dit. Et la presse, de droite et de gauche, ne trouvera pas autre chose.

Si des hommes comme Griffuelhes, comme Yvetot que je connais bien, comme Pouget pouvaient agir positivement, ils ne s'agitieraient point. Les forces qu'on veut comprimer trop éclatent.

Si une volonté comme Clemenceau pouvait s'exer-

cer dans la ligne droite, dans l'ordre, elle ne s'opposerait point aux libertés.

Revenons au dictateur de demain. « Omnipotent », dit-on. Gros mot. Un député touche-à-tout parce que propre à rien est bien plus omnipotent, ce semble, qu'un vrai chef d'État dont la fonction strictement politique est nettement délimitée et réglée.

Une monocratie est fédéraliste, nécessairement. Elle l'est complètement, pour les groupes régionaux comme pour les groupes économiques. Elle seule peut l'être, parce que, indépendante, elle n'a rien à redouter, au contraire, des citoyens éclairés et des forces sociales organisées.

Un positiviste est donc fédéraliste. Mais ce n'est pas jusqu'à confondre ce qui doit rester distinct. C'est retourner à l'anarchie que d'introduire la représentation provinciale dans la direction nationale. Autonomie d'action des provinces pour tout ce qui concerne la vie régionale ; autonomie d'action des associations pour tout ce qui concerne la vie sociale ; mais aussi, autonomie d'action de l'État pour tout ce qui touche à la politique nationale. La solidarité française ne peut qu'être resserrée par ces différenciations et ces spécialisations organiques, alors qu'un parlementarisme ou représentativisme provincial tendrait au séparatisme.

D'ailleurs, c'est un principe aussi certain en politique qu'en mécanique que toute direction et toute impulsion ne peuvent s'exercer que du dehors.

La dictature n'est pas un expédient provisoire. C'est un régime définitif, — celui que nous indique la science politique.

Le mot fait peur. Il faut voir la chose. La dicta-

ture définitive, c'est l'ordre définitif, c'est-à-dire toutes les possibilités de la liberté et du progrès.

On y viendra.

G. DEHERME.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

ANARCHIE PARLEMENTAIRE

Dans la plaidoirie qu'il a prononcée pour M. Charles Humbert contre *le Matin*, M^e Labori, évidemment bien informé, a pu dire :

« A l'heure actuelle — nous le savons bien par un article paru dans un journal — les circulaires les plus confidentielles du ministère de la Guerre et du sous-secrétaire d'État, il (M. Charles Humbert) les a en même temps que le ministre, parce qu'en fait des camarades lui apportent ces documents et qu'il les reçoit. Il faut ajouter qu'avant de publier pareilles pièces, il se rend au cabinet du ministre et ne les publie qu'après l'en avoir prévenu... »

PROLÉTARIAT INTELLECTUEL

M. Marcel Laurent, dans une étude sur la situation des médecins français, nous apprend :

« Dix-neuf-mille-six-cent-soixante-quatre médecins se débattent, plus ou moins péniblement, sur le territoire français et dans nos possessions françaises, pour la plupart bousculés par une concurrence d'industriels, torturés par d'insoupçonnables privations, déçus par le déficit de la clientèle, lésés par le charlata-

nisme de certaines cliniques et la spécialité pharmaceutique, surmenés par des travaux consentis au rabais, exploités par des tentateurs, aigris par la médiocrité, lorsqu'ils ne sortent pas complètement vaincus des premières escarmouches ! Paris, à lui seul, en compte 3.901 et le département de la Seine, 493, soit, ici, 4.394 médecins. Jugez de la force de ce flot submergeant en observant que 2.500 médecins au maximum figuraient, il y a deux ans, pour la Ville et le département sur nos tableaux indicateurs. Enlevez de cette collectivité l'inévitable contingent qui va de la gêne à la détresse et sachez qu'une proportion de 45 p. 100 de médecins gagne moins de 2.000 francs par an. »

La médecine est donc devenue, comme toutes les professions libérales, un très mauvais métier, — ce qui n'empêchera point la bourgeoisie, bouffie de vanité, de pousser ses fils dans ces carrières encombrées, l'Université de prodiguer ses diplômes et la Faculté de fabriquer des docteurs à la grosse.

Il est fâcheux, au surplus, que la médecine soit un métier. Elle ne peut être exercée dignement que par une sorte de classe sacerdotale au service de la société tout entière, car le physique dépend du moral. Nos morticoles ne savent, ni, trop après au gain, ne peuvent traiter le moral. Comme le disait Auguste Comte, avec leur préparation toute matérialiste, ce ne sont que des vétérinaires.

Il est évidemment dangereux de confier la naissance, la santé, la vie et la mort des nôtres à des vétérinaires — surtout s'ils sont pressés par une concurrence sans merci et talonnés par la faim...

Sous de tels aspects, l'anarchie présente ne laisse point d'être inquiétante pour les plus optimistes.

LES FAUTEURS DE L'ANTIMILITARISME

Du *Cri de Paris* :

« Un élégant officier de marine à Toulon était fiancé à une charmante jeune fille. Cependant, n'étant pas du bois dont on fait les saints, il eut la faiblesse d'entrer en relations avec la belle Lison. Il eut même la naïveté de se montrer en public avec elle.

« Or, on sait que depuis l'affaire Ullmo, la belle Lison est mise en interdit par l'autorité maritime.

« Un rapport signala l'étourderie de l'officier au préfet maritime qui octroya quinze jours d'arrêts au coupable.

« Le malheureux fiancé pensa avec raison qu'une punition infligée pour un tel motif aurait une influence déplorable sur ses projets de mariage. Donc, s'armant de courage, il se rendit chez le Préfet maritime. Et il lui expliqua respectueusement qu'il ne croyait pas avoir manqué à ses devoirs militaires, puisqu'il s'était contenté de suivre l'exemple de son chef hiérarchique, l'amiral G..., commandant l'escadre.

« Et la punition fut levée.

« Il faut dire que la réputation de Vert-Galant, conquise par l'amiral G. ., est absolument justifiée.

« Il y a quelques années, il commandait le *Protée* qui faisait une tournée d'inspection autour des îles de la Société. Pour charmer les loisirs d'une croisière monotone, il fit embarquer à son bord deux *vahiné* de Tahiti attachées à son service personnel.

« Son exemple fut suivi par ses officiers, et l'exemple des officiers par les simples marins. A certaines heures, le pont du *Protée* était si bien encombré de femmes qu'il fallait enjamber leurs corps pour circuler.

« Au reste, elles étaient charmantes avec leurs têtes enguirlandées de fleurs. On prétend qu'un soir, l'équipage eut le plaisir de voir l'amiral lui-même couronné de roses.

« Pendant un mois le *Protée* fut un vrai bateau de fleurs. »

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE ET LES INTELLECTUELS

Au sujet de l'Université populaire du faubourg Saint-Antoine, la première, dont il conviendra d'écrire un jour l'histoire exacte, M. Paul Doumergue, dans sa revue *Foi et Vie*, émet ce jugement sévère, mais combien juste, sur les intellectuels :

« Les Universités populaires se présentèrent surtout comme « l'émancipation intellectuelle » du peuple... Elles furent l'extension de l'intellectualisme universitaire ; elles furent nettement doctrinales, prédatrices de *libre-pensée*. Celle qui, de plus en plus isolée, était travaillée visiblement d'une préoccupation morale, qui s'orientait de son mieux vers le « devoir social », vint se briser à la question morale. Un ami, un riche, X..., étant entré dans la Coopération, loua un château pour le peuple et devint populaire. M. Deherme ayant appris un beau jour que le passé de cet homme... ne lui permettait pas de collaborer à l'éducation du peuple, n'hésita pas : c'était une question de propriété morale ; il posa la question de confiance : ou le nouveau venu, le « ponte » disqualifié, ou lui, « l'ouvrier » infatigable, désintéressé de la première heure ; on choisit « l'autre », M. Deherme fut « flétri »... Les intellectuels — sauf quelques-uns qui ont soutenu M. Deherme par un manifeste, mais paraissent n'être pas allés beaucoup au delà — ont manqué cette ma-

gnifique occasion de donner pratiquement et publiquement une leçon de morale. Ils ont continué à faire partout, indistinctement, des leçons, des cours, à développer des considérations, à faire passer devant le peuple les fontaines plus ou moins lumineuses de leurs théories, de leurs phrases indéfiniment jaillissantes, de parler dans des Sorbonnes populaires devenues de plus en plus des Bodinières... »

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

Histoire du clergé de France pendant la révolution de 1848, par HENRY CABANE, 3 francs (Bloud, éditeur, 4, rue Madame). — Après la royauté bourgeoise et voltairienne de Louis-Philippe, on sait que la deuxième République s'annonça populaire, libérale et chrétienne. Quarante-deux ecclésiastiques furent candidats aux premières élections, quinze furent élus, dont trois évêques. Le dominicain Lacordaire siégea à l'extrême gauche, au sommet de la Montagne, un peu au-dessus de son ancien maître et ami, Lamennais. Les curés bénirent les arbres de la liberté. Ce fut là un moment heureux pour l'Église.

Il ne dura pas. Les tragiques journées de juin emportèrent tous les espoirs. C'est que les hommes n'avaient pas été à la hauteur des circonstances, ou plutôt ceux qu'il eût fallu ne pouvaient surgir du suffrage universel. Mais si l'Église fut insuffisante, elle resta digne. Elle eut même son martyr, l'archevêque de Paris, Affre.

M. Henry Cabane est un historien exact et consciencieux.

Les Bénéfices du monopole des Assurances, par VINCENT CARLIER, 0 fr. 40' (édition du *Socialisme*, 15, rue Visconti). — Si c'est confondre les fonctions que d'instituer des monopoles d'État, on peut reconnaître que le monopole des

assurances est celui qui se justifierait le mieux. M. Vincent Carlier est député socialiste, et il a déposé un projet de loi fort bien étudié en ce sens. Les bénéfices énormes réalisés par les Compagnies reviendraient ainsi à l'État et seraient affectés, pour les quatre cinquièmes, « à l'application de la loi sur les retraites ».

Le Temple qu'on rebâtit, par M.-C. POINSOT, 1 franc (Gastein-Serge, éditeur, 17, rue Fontaine). — L'auteur veut une littérature sérieuse, une littérature sociale. Il veut réhabiliter le sens commun. Louables propos. « Qu'est-ce au juste, dit-il, la littérature mauvaise ? Celle qui précisément se laisse inonder par une de ces trois sources, et qui, trop imaginative, sombre dans le feuilletonisme, trop rechercheuse de sensation, dans la pornographie, trop raisonneuse, dans le didactisme. »

Il ne manque, à tant de bonne volonté, que de se réaliser...

Les Terreurs de l'an mille, par F. DUVAL, 0 fr. 60 (Bloud, éditeur, 4, rue Madame). — D'une érudition sûre, l'auteur, archiviste-paléographe, redresse un des préjugés historiques les plus répandus. Il peut dire dans une brève conclusion : « Nous avons, sans parti pris et sans haine, examiné les textes sur lesquels de nombreux historiens se sont appuyés pour affirmer l'épouvante du monde à la veille de l'an mille. Nous n'en avons omis aucun... Et pourtant, aucun de ces textes n'a résisté à un examen critique. Les uns sont mal interprétés, mal datés, ou d'une date incertaine ; d'autres sont sans portée parce qu'ils ont été composés à une époque trop éloignée de l'an mille. Toutefois, quelques faits précis subsistent. Il y eut quelques illuminés qui prophétisèrent la fin de toutes choses. Il y eut des mystiques qui crurent que Dieu s'abaîsserait au jeu des coïncidences pour fixer l'heure suprême. Il y eut des prédicateurs qui appelèrent l'Apocalypse au secours de leur éloquence, des fidèles qui, effrayés des signes du ciel et des misères de la terre, se montrèrent généreux envers l'Église... Tout cela a été ; mais ce qui ne fut pas, c'est l'universelle épouvante et c'est l'universelle prostration, c'est l'Église spoliatrice et menteuse. L'intelligence ne

perdit point ses droits, les bras ne restèrent point inactifs et l'Église qui avait rendu la confiance au peuple et les peuples qui avaient appris à aimer l'Église, avaient en eux, prêt à se développer, le germe d'une splendide rénovation. »

La Sorcellerie devant les temps modernes, par FLORIAN-PARMENTIER, 1 fr. 75 (Gastein-Serge, éditeur). — Étude sur l'occultisme, l'hermétisme et le spiritisme. Quelques documents intéressants.

Études révolutionnaires, par JAMES GUILLAUME, 3 fr. 50 (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — M. James Guillaume s'est voué à l'apologétique révolutionnaire. Il est éloquent, et son érudition est sûre. C'est un habile avocat qui eût fait fortune au Palais.

Ainsi, il innocente Chaumette, à qui on reproche mieux : « 1^o d'avoir fait arracher les arbres des jardins de Paris, sous prétexte de planter des pommes de terre ; 2^o d'avoir fait prendre un arrêté pour tuer les animaux rares de la ménagerie du Muséum. »

Ainsi, il nous montre bien que les révolutionnaires, à propos de Lavoisier, n'ont pas dit que « la République n'a pas besoin de savants », — et à le lire on oublie que Lavoisier fut tout de même guillotiné, quoique républicain, anticlérical et savant.

De même, pour toute la charrette des vingt-huit fermiers généraux dont Lavoisier faisait partie. Dans les *Mémoires des autres* de la comtesse Dash, il est dit que l'un d'eux, Paulze, avait envoyé 3 millions de francs en secret au chef de l'émigration, et M. Guillaume nous fait passer ainsi la charrette des vingt-huit : « Coffinhal et les jurés du tribunal révolutionnaire, dit-il, ne connaissaient pas cet envoi secret de 3 millions, et ce fut, sinon « sans aucun indice », comme dit M. Grimaux, du moins sans preuves matérielles, probablement, qu'ils condamnèrent ; mais, on le voit, ils ne s'étaient pas trompés. C'est un soulagement pour l'historien impartial, que d'apprendre, par l'aveu, d'une inconscience si caractéristique de la comtesse Dash, dont nous n'avons pas de raison de suspecter la véracité, que parmi les condamnés du 19 floréal an II, s'il y a eu

des innocents, — et Lavoisier était du nombre, — il se trouvait au moins un coupable. »

Je suis surpris qu'un homme comme M. Guillaume, qui a été si profondément mêlé au mouvement social, s'en tienne à ces petits détails de l'histoire.

La Révolution, en bien ou en mal, est plus grande. Aujourd'hui, son décor ou ses acteurs nous intéressent moins que ses résultats, — qui deviennent inquiétants en s'aggravant. C'est là-dessus que doit porter la critique. Qu'on puisse l'excuser de quelques-uns de ses crimes ou de ses erreurs, il n'importe. On serait prêt à la justifier de tout s'il était démontré que la société française, l'esprit humain et le prolétariat y ont gagné.

« Ceux à qui va ma sympathie sans réserve, dans la Révolution, nous dit l'auteur, ce ne sont pas les chefs de file, qui tous, par quelque côté, prêtent à la critique : ce sont les obscurs sans-culottes, c'est la grande masse populaire dont les aspirations furent, en 1793, ce que sont encore celles de ce prolétariat parisien massacré en 1871, et qui lutte aujourd'hui avec la même vaillance pour l'égalité. » M. James Guillaume peut-il nous faire l'inventaire de ce qu'ont réalisé de positif ces « aspirations », ces hécatombes et ces « luttes pour l'égalité » ?

J'attends que, dans d'autres « études révolutionnaires », M. James Guillaume nous montre ce que le prolétariat a gagné, en organisation, en force, en liberté, en bien-être à la Révolution.

G. DEHERME.

Pour éviter tout retard, prière d'adresser ce qui concerne l'Administration et la Rédaction de la Revue à M. G. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var).

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

MARCEL RIVIÈRE

PARIS — 30, Rue Jacob (6^e Arr.)

GRAND ASSORTIMENT D'OUVRAGES

d'Économie Politique, de Sociologie, de Philosophie

Finances — Impôts — Banques — Bourse
Question monétaire — Administration — Enseignement
Travaux publics — Commerce — Douanes
Marine — Transports — Colonies — Économie rurale
Régime pénitentiaire, etc.

Statistique, Démographie, Population

Questions ouvrières : Mutualité, Prévoyance, Assistance,
Hygiène.

DOCUMENTS OFFICIELS ET PARLEMENTAIRES

Publications des Ministères, de l'Office du Travail et du Conseil
supérieur du Travail

Projets de loi, Propositions et Rapports

DÉPOSÉS A LA CHAMBRE ET AU SÉNAT

Le classement méthodique et l'organisation de notre librairie nous permettent d'offrir ou de soumettre immédiatement quantité d'ouvrages, de brochures et de documents parlementaires sur une question déterminée.

Nous nous chargeons de rechercher les discussions aux Chambres et les travaux préparatoires d'une loi.

VENTE PAR FASCICULES SÉPARÉS

DES

LOIS et DÉCRETS promulgués depuis 1794

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE

BLOUD & C^{ie}, Editeurs
4, Rue Madame — PARIS (TÉL. 722-99)

L'Afrique Occidentale FRANÇAISE

ACTION POLITIQUE

ACTION ÉCONOMIQUE

ACTION SOCIALE

Par GEORGES DEHERME

(1 vol. in-8 carré de 528 pages. — Prix : 6 fr. ; franco 6 fr. 60)

Librairie C. REINWALD. — SCHLEICHER Frères, Editeurs
Paris. — 61, rue des Saints-Pères, 61. — Paris (VI^e)

ÉDITION POPULAIRE

à 2 francs le volume

COURS DE PHILOSOPHIE POSITIVE, PAR AUGUSTE COMTE

Tome I. — Préliminaires généraux et Philosophie mathématique, 1 vol. in-8 de xiv-410 pages.

Tome II. — Philosophie astronomique et Philosophie physique, 1 vol. in-8 de viii-380 pages.

Tome III. — Philosophie chimique et Philosophie biologique, 1 vol. in-8 de 448 pages.

Tome IV. — Partie dogmatique de la Philosophie sociale.

Tome V. — Partie historique de la Philosophie sociale en tout ce qui concerne l'état théologique et l'état métaphysique.

Tome VI. — Complément de la partie historique de la Philosophie sociale, et conclusions générales.

Les trois premiers volumes viennent de paraître.
